



## Démarchage téléphonique :

Jean Marie Herbaux

### Table des matières

1. Quelles règles la loi de 2023 sur le démarchage téléphonique abusif change-t-elle? (Jours, horaires) .....	2
2. Bloctel, qu'est-ce que c'est et comment s'inscrire? .....	2
3. Les outils proposés par Orange pour stopper les démarches téléphoniques.....	2
4. Les outils proposés par Free pour stopper le démarchage téléphonique .....	3
5. Les outils proposés par SFR pour stopper le démarchage téléphonique.....	4
6. Protéger son smartphone avec une application anti démarchage .....	4
7. Les listes d'oppositions recensées par la CNIL .....	4
8. Quels sont les numéros de démarchage téléphonique ?.....	4
9. Pour reconnaître un démarchage, vérifiez donc si le numéro qui vous appelle commence par l'un de ces préfixes. ....	5
10. Vous retrouverez tout ceci sur Internet, à l'adresse suivante : .....	5

**Voici comment ne plus être dérangé sans raccrocher au nez**



Depuis le 1er mars 2023, le démarchage commercial par téléphone est autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 20h. Mais malgré cette nouvelle réglementation, vous n'en pouvez plus de ces appels intempestifs, alors voici comment tenter de les faire disparaître.

## 1. Quelles règles la loi de 2023 sur le démarchage téléphonique abusif change-t-elle? (Jours, horaires)

La nouvelle loi contre le démarchage téléphonique est entrée en vigueur le 1er mars 2023 qui donne un cadre avec des jours et des horaires très précises pour cette activité. Ainsi, depuis cette date, **les plateformes d'appels ne peuvent plus vous appeler le week-end et les jours fériés**. Et en semaine, **le démarchage commercial ne pourra plus commencer avant 10h du matin et sera interdit après 20h**. Idem: le démarchage téléphonique est interdit entre 13h et 14h.

**De faire, le démarchage téléphonique n'est plus autorisé que** : du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 10h à 13h et de 14h à 20h.

Et quand on vous appelle, vous pouvez demander à ne plus être jamais rappelé. Le démarcheur n'a plus le droit de vous contacter pendant au moins 60 jours. Et si ce n'est pas le cas, le démarcheur encourt une amende de 75 000 € pour une personne physique, et de 375 000 € pour une personne morale.

Mais bien sûr, ce n'est pas si simple. Cela se saurait s'il suffisait de dire: "Merci de m'ajouter à votre liste de personnes à ne plus contacter".

Heureusement, il existe des solutions, que nous vous listons.

## 2. Bloctel, qu'est-ce que c'est et comment s'inscrire?

Vous pouvez vous inscrire sur [le site Bloctel](#), le site gratuit du gouvernement qui propose "un service de régulation du démarchage téléphonique". Vous entrez votre numéro sur cette plateforme et les professionnels ont alors interdiction de vous contacter. Sauf, si vous êtes déjà en contact avec l'une des entreprises (programme de fidélité, etc.). L'inscription dure 3 ans et vous pouvez la renouveler. Bloctel n'est pas sans faille. Il y a d'autres outils qui peuvent aider à bloquer tout démarchage téléphonique.

## 3. Les outils proposés par Orange pour stopper les démarches téléphoniques

Quand vous demandez à Orange ce qu'il propose contre le démarchage commercial, l'opérateur vous donne d'abord [des solutions contre le phishing ou les appels frauduleux](#). Se protéger contre les appels, SMS ou mails malveillants est presque plus facile comme nous l'expliquons dans [cet article](#). Le démarchage n'est pas frauduleux, mais pénible, car trop fréquent. Orange propose quelques services à connaître contre le démarchage :

- Choisir de [s'enregistrer sur liste rouge](#):
  - Pour une ligne fixe avec internet: suivez les étapes pour [inscrire votre ligne Livebox en liste rouge](#).

- Pour inscrire une ligne fixe (sans internet), il faudra se rendre en boutique orange.fr pour [inscrire votre ligne fixe en liste rouge](#).
- Pour votre mobile, votre numéro est automatiquement sur liste rouge si vous n'avez jamais procédé à l'inscription de votre numéro mobile dans l'annuaire.

- **Activer le service payant [Stop Pub / Stop Secret](#)**

Pour les lignes téléphoniques fixes associées à une offre internet, le service Stop Pub filtre les appels dont le numéro est masqué ou les appels indésirables. La personne qui appelle doit ainsi s'identifier de vive voix pour faire sonner le téléphone du client. Pour les lignes téléphoniques classiques, un service équivalent baptisé Stop secret est également proposé. Ces services sont proposés en option pour 2€ par mois, sans engagement. Leur activation est possible à partir de votre espace client ou au numéro gratuit 3900.

- **Télécharger l'application gratuite [Orange Téléphone](#)**

**Pour vous protéger des appels sur smartphone, Orange propose à ses abonnés l'application gratuite [Orange Téléphone](#)** qui détecte et bloque les appels indésirables, identifie les numéros inconnus, et informe en plus des prix des appels vers les numéros surtaxés.

L'opérateur promet "qu'une réflexion est engagée pour rendre l'ensemble de ces dispositifs plus simples et plus accessibles".

## 4. Les outils proposés par Free pour stopper le démarchage téléphonique

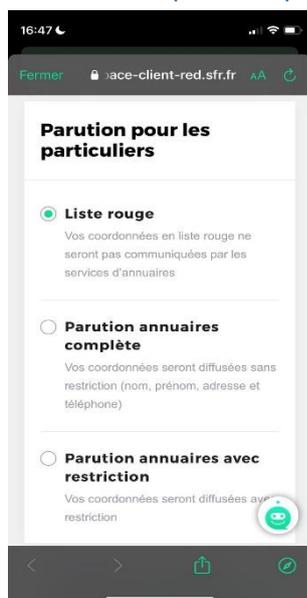
Free propose aussi des services pour se protéger contre le démarchage commercial :

- [Publication dans les annuaires et liste rouge sur fixe et mobile](#)
- [Filtrage des appels entrants / Filtres d'appels et SMS/MMS sur le mobile](#)
- [Filtre anti-appels non sollicités / Blocage numéros spéciaux](#)
- [Anti-spam voix sur le mobile](#)

Le paramétrage de ces outils se fait depuis votre [Espace Abonné](#), rubrique **Téléphonie, Gestion de mes services téléphoniques**, puis option **Filtrage des appels entrants**.

"Le principe est que tous les appelants puissent être authentifiés, et donc si l'appelant correspond à un démarchage abusif, il sera facile de remonter à la source de l'appel et en cas de plainte, d'identifier la société qui aura émis l'appel", promet l'opérateur. Et si l'appel n'est pas authentifié, on peut casser l'appel, donc il n'y aura plus de démarcheur qui pourront émettre sans que l'opérateur qui reçoit l'appel ne sache d'où il provient exactement.

## 5. Les outils proposés par SFR pour stopper le démarchage téléphonique



Afin de limiter le démarchage commercial téléphonique, les abonnés SFR peuvent gérer directement depuis leur Espace Client leurs préférences de publication annuaire et s'inscrire sur **liste rouge**.

Ouvrez votre application SFR (ou allez sur le site et connectez-vous à votre votre [Espace Client](#), puis ouvrez le menu **Mes Infos** et dans le menu **Contrat et vie privée**, choisissez alors le service **Préférences de publication annuaires**.

Optez ensuite pour les annuaires que vous souhaitez.

### Les outils proposés par Bouygues Télécom pour stopper le démarchage téléphonique

Les clients de l'opérateur ont la possibilité de gérer gratuitement la diffusion de leurs coordonnées depuis leur espace client dans l'application ou sur le site :

- Vous pouvez **refuser ou limiter la parution de vos coordonnées dans l'annuaire universel**, qui recense les numéros de téléphones mobiles et fixes et les coordonnées des clients des opérateurs français.
- Inscrivez-vous également à **la liste Anti-prospection** qui empêche vos informations personnelles d'être utilisées à des fins de prospection commerciale.

Par ailleurs, pour les clients mobile, **Bouygues Telecom propose l'option on/off, qui permet de bénéficier d'un second numéro mobile sur son smartphone**. Cela permet de ne pas transmettre son numéro personnel en communiquant avec un numéro différent, idéal par exemple pour les sites de petites annonces. Cette option est facturée **3€/mois**, sans engagement, et le 1er mois est offert.

## 6. Protéger son smartphone avec une application anti démarchage

Si vous êtes démarché sur votre smartphone, il est plus facile de vous en débarrasser que sur votre ligne fixe en installant **une application anti appels indésirables**. Ces applications détectent et bloquent les appels indésirables, identifient les numéros inconnus et signalent les prix des appels vers les numéros surtaxés.

- Sur Android dans le PlayStore, vous trouverez les applications [Bloqueur d'Appels](#), ou encore [Stop Calling Me](#).
- Sur iOS dans l'AppStore vous trouverez les applications anti-démarchage pour iPhone [Truecaller: Caller ID&Block](#) et Robokiller: [Spam Call Blocker](#) (en anglais).

## 7. Les listes d'oppositions recensées par la CNIL

Pour aller encore plus loin dans la recherche de la paix absolue, vous pouvez consulter [le tableau des listes d'oppositions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés](#), de la CNIL, qui rassemble dans un document les solutions qui existent contre toutes les formes de messages intrusifs, légaux ou illégaux, numériques ou postaux.

## 8. Quels sont les numéros de démarchage téléphonique ?

Depuis le 1er janvier 2023, les entreprises de démarchage téléphonique ne sont plus autorisées à utiliser de numéros aléatoires. Elles ne peuvent plus appeler des particuliers depuis des numéros débutant par 06 ou 07, mais forcément par des numéros débutant par 01, 02, 03, 04 ou 05. Plus

précisément, les entreprises de démarchages doivent se conformer à une liste précise de numéros pour la **France métropolitaine**, qui commencent par :

- 0162, 0163
- 0270, 0271
- 0377, 0378
- 0424, 0425
- 0568, 0569
- 0948, 0949

De plus, d'autres numéros spécifiques sont réservés aux **DOM-TOM** : 09475 pour la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, 09476 pour la Guyane, 09477 pour la Martinique, 09478 et 09479 pour La Réunion et Mayotte. Les numéros commençant par 09 37 à 09 39 peuvent être utilisés par les démarcheurs pour l'envoi de messages d'une enseigne commerciale à ses clients, ou pour des mises en relation particulières (livraison de colis, signalement de l'arrivée d'un chauffeur VTC, rappel de rendez-vous automatisé...).

*Pour reconnaître un démarchage, vérifiez donc si le numéro qui vous appelle commence par l'un de ces préfixes.*

## 9. Vous retrouverez tout ceci sur Internet, à l'adresse suivante :

[https://www.notretemps.com/high-tech/smartphone-tablette/comment-reussir-a-stopper-le-demarchage-telephonique-67437?utm\\_medium=email&utm\\_source=newsletter&utm\\_campaign=NLNTE\\_EditoAll\\_440-2026-231117&utm\\_content=Act\\_NTE%2020231117&interest=nte\\_hightech-nte\\_smartphone#quelles-regles-la-loi-de-2023-sur-le-demarchage-telephonique-abusif-change-t-elle-jours-horaires](https://www.notretemps.com/high-tech/smartphone-tablette/comment-reussir-a-stopper-le-demarchage-telephonique-67437?utm_medium=email&utm_source=newsletter&utm_campaign=NLNTE_EditoAll_440-2026-231117&utm_content=Act_NTE%2020231117&interest=nte_hightech-nte_smartphone#quelles-regles-la-loi-de-2023-sur-le-demarchage-telephonique-abusif-change-t-elle-jours-horaires)